

TOURISME INNOV // APPEL A PROJET

Vous êtes chef d'entreprise, porteur de projet, étudiant et vous avez un projet de concept touristique innovant. Candidatez à l'appel à projet Tourisme Innov ! Valorisez votre projet et tentez de devenir finaliste pour bénéficier d'un fonds d'amorçage de 21000€ !

TOURISME INNOV, LE DISPOSITIF

Tourisme Innov est un dispositif porté par l'ensemble des CCI PACA avec le soutien technique et financier de la Région Alpes-Côte-d'Azur.

Tourisme Innov c'est :

- > Un appel à projet pour identifier 50 projets touristiques innovants
- > Des ateliers d'accélération de projet
- > Une sélection finale de 3 projets éligibles au fonds d'amorçage de la Région PACA et à un accompagnement à la mise en marché

Pourquoi candidater ?

- > Entrez dans une dynamique de co-crédation
- > Validez vos idées avec le marché et testez vos prototypes
- > Rencontrez les acteurs de l'écosystème touristique et de l'innovation
- > Donnez de la visibilité à votre projet
- > Bénéficiez du fonds d'amorçage de la Région PACA

Qui peut participer ?

- > Tout porteur de projet d'innovation touristique, que vous soyez dirigeant, étudiant, start-up, professionnel du tourisme,...

CANDIDATEZ VITE ! Seulement les 150 premiers projets seront étudiés

En partenariat avec



[Découvrez en vidéo des lauréats 2017.](#)

LES 4 ÉTAPES DE L'APPEL À PROJET

Les différentes phases de Tourisme Innov

1. L'appel à projet : de janvier à début mars 2018

2. La sélection des projets retenus : début mars 2018

3. Les ateliers d'accélération : fin mars - début mai 2018

- > 4 ateliers seront organisés dans la région PACA.
- > Lors de chaque atelier, 12 projets accélérés en groupe de travail, avec des experts issus de différentes disciplines.
- > En fin de chaque atelier, 2 à 3 projets sont retenus pour être présentés en finale.

4. La finale : fin mai 2018

- > 10 projets issus des ateliers participent à la finale.
- > Les projets sont présentés à jury d'experts qui sélectionne 3 projets lauréats.

Les 3 projets lauréats sont éligibles au fonds d'amorçage de la région et bénéficient d'un soutien en ingénierie et/ou valorisation de chaque partenaire pour accélérer leur mise en marche.

CANDIDATEZ VITE ! Seulement les 150 premiers projets seront étudiés

Un concept d'innovation touristique: de quoi parle-t-on ?

- > L'innovation dans le tourisme en France recouvre des réalités très diverses et toutes sont éligibles à l'appel à projet Tourisme Innov : innovation de produit, de services ou de procédé, innovation sociale ou d'organisation....
- > L'innovation dans le tourisme peut porter sur de nouveaux logiciels et applications, de la gestion de data, mais aussi des services non dématérialisés, des équipements...
- > L'innovation dans le tourisme peut émaner du secteur touristique lui-même ou bien d'entreprises ou porteurs de projets extérieurs au secteur.

Pour réussir votre candidature, vous devez expliquer en 20 lignes :

- > En quoi votre projet est innovant : innovation technologique, de service, d'usage...
- > Pourquoi votre projet renforcera l'attractivité touristique de la Région Alpes-Côte-d'Azur.
- > Combien d'emplois votre projet peut créer en Région Alpes-Côte-d'Azur.
- > Comment votre projet contribue au développement durable !

[Voir les vidéos des lauréats 2017.](#)

CONTACT

Mail : catherine.paul@var.cci.fr

TARIF

Offert par la CCI du Var et ses partenaires

En complément

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Démarrer son innovation
- ▶ Innover avec les TIC